

Systeme de recouvrement direct

Débit Direct

Qu'entend-on par système de recouvrement direct (LSV) resp. par Débit Direct (DD)?

Le système de recouvrement direct (LSV) utilisé par les banques et le Débit Direct (DD) utilisé par PostFinance sont deux systèmes électroniques de paiement. En remplissant une fois l'autorisation de débit, le détenteur d'un compte (débité) autorise l'émetteur d'une facture (créancier) à comptabiliser le montant dû directement sur son compte.

Dans quelles situations le LSV/DD se justifie-t-il?

Le LSV et le DD conviennent en tout premier lieu pour effectuer des paiements d'une certaine régularité, tels p.ex. les cotisations périodiques aux assurances sociales, les loyers, les factures de téléphone et d'électricité etc. Les montants sont portés en compte automatiquement et tiennent également compte, contrairement à l'ordre permanent habituel, des variations des montants.

Quelles sont les cotisations qui peuvent être payées par LSV/DD?

- Pour des raisons d'organisation, le LSV et le DD ne peuvent être utilisés que pour *le paiement des acomptes périodiques*. Aucun montant ne figure sur la QR-facture (bulletin de versement), mais «CHF 0.00» et l'information supplémentaire «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT».
- *Le décompte de différences (décompte pour solde)* pour chaque année de cotisation est par contre à payer au moyen de la QR-facture annexée, qui indique le montant exact dû.

Quelles sont les conditions du LSV/DD?

- Vous avez besoin d'un compte bancaire ou d'un compte de chèques postaux (CCP).
- Le compte bancaire ou le CCP doit disposer d'une couverture suffisante.
- La banque resp. PostFinance doit être en possession d'une autorisation de débit de votre part. Vous trouvez en annexe le formulaire correspondant.

Comment le LSV/DD fonctionne-t-il?

- En remplissant et en signant une fois au départ l'autorisation de débit, vous permettez à *medisuisse* de débiter le montant de la facture directement sur votre compte.
- *medisuisse* fait valoir la créance auprès de votre banque ou auprès de PostFinance chaque mois ou chaque trimestre, selon le mode de facturation.
- Votre banque ou PostFinance effectuera le paiement automatiquement le jour de l'échéance.
- En cas de désaccord, vous pouvez faire opposition contre le paiement effectué dans un délai de 30 jours.

Quels sont les avantages que vous procure le LSV/DD?

- Diminution de votre travail administratif.
- Économie de frais bancaires ou de PostFinance, car LSV/DD est en principe gratuit.
- Pas de surveillance des délais de paiement.
- Économie d'intérêts, car le montant est débité au compte le jour de l'échéance seulement.
- Pas de sommations de payer, ni d'intérêts moratoires.

Le LSV/DD vous procure-t-il des inconvénients?

En adoptant le LSV/DD vous n'avez pas d'inconvénients, car en cas de désaccord vous pouvez annuler un montant déjà débité dans les 30 jours. Vous ne courez donc aucun risque de voir débité votre compte par un versement non justifié.

Comment faire pour s'inscrire au LSV/DD?

- **Banque / Système de recouvrement direct (LSV):** Veuillez simplement remplir le formulaire ci-joint «Autorisation de débit», le signer et **l'envoyer à votre banque**.
- **Poste / Débit Direct (DD):** Veuillez simplement remplir le formulaire ci-joint «Autorisation de débit», le signer et **nous le retourner**.
- Au cas où vous disposez d'un compte bancaire ou d'un CCP séparé pour les différents types de cotisations (cotisations pour le personnel du cabinet; cotisations pour le personnel de ménage; cotisations personnelles), vous devez alors remplir un formulaire «Autorisation de débit» pour chacun de ces comptes. Mentionnez sous la rubrique «Remarques» le type de cotisation concerné.
(Des formulaires supplémentaires peuvent être copiés ou téléchargés à partir de notre page du web www.medisuisse.ch > Formulaire > Recouvrement Direct/Débit Direct).
- A partir du moment où sur votre facture ne figure plus l'échéance mais est inscrite la mention «*Selon autorisation du [...], ce montant sera débité de votre compte [...] auprès de [...] au [...]*» le montant facturé sera automatiquement débité de votre compte.

Auriez-vous des questions?

medisuisse vous y répondra volontiers:

 071 228 13 13

 info@medisuisse.ch

LSV-IDENT. AKMSW

Zahlungsempfänger / Bénéficiaire / Beneficiario

medisuisse
Frongartenstrasse 9
Postfach
9001 St. Gallen

Kunde / Client / Cliente

Firma / Entreprise / Ditta
Titel, Vorname, Name / Titre, Prénom, Nom / Titolo, Nome, Cognome
Strasse, Nr. / Rue, N° / Via, N.
PLZ, Ort / NPA, Lieu / NPA, Luogo

IBAN auch gültig für Rückzahlungen / valable aussi pour remboursements / valevole anche per rimborsi

Abrechnungs-Nr. / N° de décompte / N. di conteggio

Bemerkungen / Remarques / Osservazioni

Belastungsermächtigung mit Widerspruchsrecht

Hiermit ermächtige ich meine Bank/Post bis auf Widerruf, die ihr von obigem Zahlungsempfänger vorgelegten Lastschriften meinem Konto zu belasten.

Autorisation de débit avec droit de contestation

Par le présente j'autorise ma banque/poste, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les notes de recouvrement émises par le bénéficiaire ci-dessus.

Autorizzazione di addebito con diritto di revoca

Con la presente autorizzo la mia banca/posta con riserva di revoca ad addebitare sul mio conto gli avvisi di prelevamento emessi dal beneficiario summenzionato.

Bank / Nom de la banque / Nome della banca

PLZ, Ort / NPA, Lieu / NPA, Luogo

IBAN

oder / ou / o

Konto-Nr. / N° de compte / N. di conto

Bankclearing-Nr. (sofern bekannt) / N° clearing bancaire (si connu) / N. di clearing bancario (se conosciuto)

Postkonto-Nr. / N° de compte postal / N. di conto postale

Wenn mein Konto die erforderliche Deckung nicht aufweist, besteht für meine Bank/Post keine Verpflichtung zur Belastung. Jede Belastung meines Kontos wird mir angezeigt. Der belastete Betrag wird mir zurückvergütet, falls ich innerhalb von 30 Tagen nach Avisierung bei meiner Bank/Post in verbindlicher Form Widerspruch einlege. Ich ermächtige meine Bank/Post, dem Zahlungsempfänger im In- oder Ausland den Inhalt dieser Belastungsermächtigung sowie deren allfällige spätere Aufhebung mit jedem der Bank/Post geeignet erscheinenden Kommunikationsmittel zur Kenntnis zu bringen.

Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque/poste aucune obligation de débit. Je serai avisé de chaque débit de mon compte. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après réception de l'avis auprès de ma banque/poste, sous forme d'opposition. J'autorise ma banque/poste à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Se il mio conto non ha la necessaria copertura, la mia banca/posta non è tenuta ad effettuare l'addebito. Riceverò un avviso per ogni addebito sul mio conto. L'importo addebitato mi sarà riaccreditato, se lo contesterò in forma vincolante alla mia banca/posta entro 30 giorni dal ricevimento dell'avviso. Autorizzo la mia banca/posta a informare il destinatario del pagamento nel nostro paese o all'estero sul contenuto della presente autorizzazione di addebito nonché sulla sua eventuale revoca successiva in qualsiasi modo essa lo ritenga opportuno.

Ort, Datum / Lieu, date / Luogo, data

Unterschrift / Signature / Firma

Berichtigung / Rectification / Rettifica

Leer lassen, wird von der Bank ausgefüllt. / Laisser vide, à remplir par la banque. / Lasciare vuoto, da riempire dalla banca.

Bankclearing-Nr. / N° clearing bancaire / N. di clearing bancario

IBAN

Datum / Date / Data

Stempel und Visum der Bank / Timbre et visa de la banque
Timbro e visto della banca
